

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1822/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons .

n° 74-1822/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

26 novembre 1974

Numéro JO

n° 23 du 10/12/1974

Date du numéro

10 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Trimarchi Gaétano est autorisé à exploiter, 5 avenue Georges Clémenceau, Djibouti, une licence de boissons 1re classe.